

La télédéclaration des revenus dépasse les 10 millions d'e-contribuables

L'administration électronique poursuit son adoption par les Français. Et notamment les contribuables. François Baroin, le ministre du Budget et des Comptes publics, a profité du dernier Conseil des ministres le 24 novembre pour annoncer que la barre des 10 millions de télédéclarants de la déclaration de revenus 2010 avait été franchie. Plus qu'un encourageant symbole pour cette initiative lancée il y a 10 ans.

La télédéclaration aux services des impôts, notamment, bénéficie du plan d'action du gouvernement initié en 2007 pour améliorer la qualité des services publics et développer l'administration électronique, via notamment le portail www.impots.gouv.fr, rappelle lEspresso.fr. François Baroin a également ajouté que la quasi-totalité des formulaires administratifs est désormais dématérialisée et est disponible sur le site service-public.fr.

A ce jour, 1,2 million de ces formulaires administratifs sont téléchargés chaque mois par les internautes. Une réussite appelée à se confirmer et s'élargir. Pour y parvenir, le gouvernement entend « [simplifier le paysage numérique](#) » comme le suggérait le député UMP de la Seine-et-Marne Franck Riester en février dernier. Ce qui passera par une réduction du nombre de sites administratifs. D'ici 2012, l'ensemble des informations et des services de l'administration française sera regroupé sous mon.service-public.fr devrait servir d'unique authentifiant pour tous les services, du compte fiscal de l'internaute à l'inscription (non souhaitable) au Pôle Emploi.

La mise en place du portail Etalab revient également sur le devant de la scène. Le projet vise à regrouper sur un site unique la totalité des données publiques disponibles et accessibles aux « *acteurs privés* ». Son arrivée est attendue pour la fin 2011.